

CONTACT

NOVEMBRE
2017

Vol 36

No 6

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

Nouveau mandat

Le 6 octobre dernier à la fin de la production des mises en candidature, tous les postes étaient comblés par un seul candidat. Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas d'élections cette année dans notre municipalité.

Je tiens tout d'abord à remercier monsieur Roland Pelletier pour ses onze ans et à madame Marie-Ève Dufour pour ses quatre ans d'implication au sein du conseil municipal.

Suite au départ de madame Dufour et de monsieur Pelletier, deux nouveaux visages font leur apparition au conseil municipal. Tout d'abord, monsieur Jean-Denis Bernier au siège numéro deux et monsieur Simon Dubé au siège numéro trois. Ces deux personnes se joignent à messieurs Yve Rouleau au siège numéro un, Jean-François Chabot au siège numéro quatre, David Leblanc au siège numéro cinq et Francis Rodrigue au siège numéro six, tous élus par acclamation.

Pour les quatre prochaines années, même si le développement est plus restreint, les défis ne manquent pas : réhabilitation du réseau d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale, développement touristique avec le secteur Neigette, comment devenir des facilitateurs pour l'implantation de nouvelles entreprises en lien avec le plan de développement de la zone agricole, continuer les efforts en embellissement et soutenir les initiatives communautaires. En gros, comment bien jouer notre rôle de développeur de notre municipalité.

Je vous invite tous à venir rencontrer votre conseil municipal pour les quatre prochaines années, à la prochaine rencontre publique le 13 novembre à 20 heures.

Francis St-Pierre, maire

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1 YVE ROULEAU
POSTE N° 2 JEAN-DENIS BERNIER
POSTE N° 3 SIMON DUBÉ
POSTE N° 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5 DAVID LEBLANC
POSTE N° 6 FRANCIS RODRIGUE



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca

ENTRAINEUR DE PATINAGE

Je suis à la recherche d'un entraîneur ou entraîneuse pour donner des cours de patin pour débutants (4 à 7 ans).

Les cours se tiennent habituellement les samedis ou dimanches matins à raison d'une heure ou deux selon le nombre de groupe.

Les cours sont prévus pour le début de janvier jusqu'à la fermeture de la patinoire.

Le salaire attribué sera évalué selon les compétences.

Communiquez avec Carl au 418 725-5389.

BRUNCH DE PARTAGE

Le comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet accueille dans notre communauté son le Conseil 2843 de Rimouski pour leur Brunch de Partage annuel.

Celui-ci aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 à la salle Régis St-Laurent. Il sera servi à partir de 11 h 30.

C'est une invitation pour chacun de vous à venir vous rassembler et vivre ce beau moment.

Le coût d'entrée pour le brunch est très simple : il suffit d'apporter des denrées alimentaires non périssables ou laisser un don monétaire en entrant. Ces dons serviront à préparer des paniers de nourriture pour être distribués à des familles démunies lors de la grande Fêtes de Noël.

Nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

Comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet.

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture Dény Cloutier: changement de date pour décembre 2017. Le cours sera lundi le 4 décembre à 18 h 15 au centre communautaire Régis St-Laurent au lieu du 11 comme annoncé précédemment.

Merci de votre attention.

Réjeanne Fournier

418-724-7471 cell.418-732-9899

LE BÉNÉVOLAT, UN CRÉATEUR DE RICHESSE

Les organismes communautaires de notre municipalité assurent l'existence d'un très grand nombre d'activités de loisirs et de services. Les personnes qui en font partie font un travail remarquable qui mérite d'être souligné. C'est pour cela que votre conseil municipal tient depuis plusieurs années un souper des bénévoles.

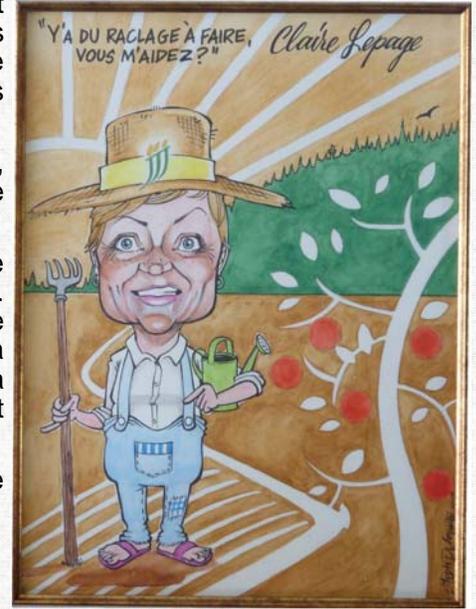
Par cette activité, la Municipalité poursuit plusieurs objectifs : remercier, sensibiliser, recruter, reconnaître les bénévoles et promouvoir le bénévolat.

C'est également l'occasion de souligner le travail d'un individu qui se démarque. Cette année, madame Claire Lepage a été un choix unanime. Elle a laissé sa marque dans plusieurs activités à St-Anaclet dont le scoutisme, le Carnaval de St-Anaclet, les fêtes du 150e où elle a assuré la présidence, etc... Actuellement, elle poursuit son action en assumant la présidence d'une jeune organisation, Les Jardins du Mondrain. Elle est une personne impliquée avec de nombreux talents.

Comme marque d'appréciation et pour laisser une trace de cette belle soirée, une caricature lui a été offerte.

Merci à tous les bénévoles et bravo à Claire.

Roland Pelletier



Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel
Mise en page : Richard Ruest
Impression : Tendance Impression
Prochaine parution : Décembre 2017
Tombée des articles : 20 novembre 2017

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

13 NOVEMBRE

4 DÉCEMBRE

8 JANVIER

JARDIN COMMUNAUTAIRE DE LESSARD



Cet été, un jardin surélevé en forme de «U» a fait son apparition au Jardin communautaire de Lessard. Il se nomme «Jardin Les petites mains» et il est réservé au CPE Les petits soleils magiques de Saint-Anaclet.

Le conseil d'administration du jardin en profite pour souligner l'implication, l'intérêt et l'assiduité des éducatrices et des enfants de ce centre de la petite enfance.

À l'année prochaine!

Bibliothèque Roger-Fournier



Le comité de la bibliothèque continue sa levée de fonds pour la modernisation et le réaménagement de notre local avec une vente de superbes chandails à l'effigie de notre bibliothèque municipale! Venez vite acheter le vôtre (18 \$).

Dates à retenir :

2 novembre 19 h Robert Blake écrivain de contes au Pavillon Héritage

3 novembre 19 h Louise Tremblay-D'Essiambre à la bibliothèque (places limitées)

12 novembre Le comité de la bibliothèque organise une heure du thé de 14 h à 16 h. Thé, café (gratuit) et pâtisseries à vendre sur place

25 novembre 9 h à 11 h "Écris une lettre au Père-Noël" Inscription obligatoire avant le 18 novembre

Anne Boucher B
Responsable de la Bibliothèque
418-750-7217

PROGRAMME RÉNORÉGION

Subvention pour la rénovation domiciliaire Programme RÉNORÉGION

Ce programme vise les propriétaires-occupants à faible revenu dont la résidence présente des défauts majeurs qui touchent les éléments essentiels du bâtiment: *murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage et isolation.*

Pour être admissible au programme RénoRégion, votre revenu familial doit être considéré comme étant faible. À titre indicateur, pour une personne seule, le revenu doit être inférieur à 34 000 \$ et pour une famille de 6 personnes et plus, ce revenu ne peut dépasser 48 500 \$. De plus, au cours des dernières années, vous ne devez pas avoir bénéficié des programmes *RénoVillage* ou *Réparations d'urgence*. Enfin, la valeur uniformisée de votre bâtiment doit être inférieure à 100 000 \$. Veuillez communiquer avec la MRC de Rimouski-Neigette au 418 724-5154, poste 0.

AFEAS DE SAINT-ANACLET

Semaine contre la violence : du 26 novembre au 6 décembre

L'AFEAS ouvre sa campagne annuelle contre la violence par la distribution de rubans blancs dont le V inversé veut dire NON à la violence et par le montage de l'arbre de paix devant la Mairie, le 6 décembre à 10 heures afin de rappeler à toutes et tous le douloureux épisode de Polytechnique et pour que jamais on n'oublie.



LA SANTÉ VOUS INTÉRESSE?

Une conférence sur la polarité et l'auto-polarité présentée par Diane Proulx. Venez démystifier et comprendre le langage du corps dans ce qu'il exprime. Comment écouter ses :

- Déséquilibres
- Angoisses et anxiété
- Difficultés de mouvement
- Douleurs
- États de fatigue
- Raideurs
- Problèmes de digestion
- Colères et bien d'autres expressions....

Venez découvrir les secrets du corps, cette grande merveille dans sa globalité.

Réservation auprès de Diane Proulx au 581 246-0218.



Desjardins Caisse de la Rivière Neigette

La Caisse Desjardins de la Rivière Neigette fière partenaire de vos projets!

La Caisse de la Rivière Neigette a lancé lors de la semaine de la coopération le 16 octobre 2017 son **programme Fonds d'aide au développement du milieu** qui permet de soutenir financièrement les organismes à but non lucratif membres de la Caisse. Les organismes qui souhaitent bénéficier d'un soutien financier pour concrétiser leur projet pour l'année 2018 doivent déposer leur demande d'aide financière au siège social de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette, du lundi 16 octobre jusqu'au vendredi 15 décembre 2017 à 16 h 00.

Les **règlements et le formulaire de demande d'aide financière** sont disponibles à votre Caisse ou sur le site internet de la Caisse www.desjardins.com/caisseriviereneigette.

Veuillez prendre note que cette procédure ne modifie en rien celle des demandes de dons et commandites qui continueront à être reçues tout au long de l'année.

Informations:
direction générale

Geneviève Ruest, Adjointe à la

genevieve.ruest@desjardins.com

418 723-6798 poste 73 22 607

UN "PHOTO SPRINT" POUR LA FABRIQUE

Besoin de nouvelles photos familiales ?

Le 11 novembre prochain se tiendra au presbytère de Saint-Anaclet un "photo sprint" de Noël dans le but de recueillir des dons pour la fabrique.

La photographe donnera pour chaque mini-séance photo un pourcentage sur celle-ci à la fabrique.

Le nombre de rendez-vous est limité et vous devez réserver votre place (avec dépôt de 50 %) dès maintenant !

Les mini-séances ont une durée d'environ 15-20 minutes. 3 photos retouchées vous sont ensuite envoyées par email. Le coût des mini-séances pour l'occasion est de 30.00\$ - 3 personnes max. (5\$ | personne additionnelle)

11 novembre 2017 sur rendez-vous
Presbytère de Saint-Anaclet
Informations : 418-724-4844
Maurice Lepage



Des outils pour vous simplifier la vie!

La MRC de Rimouski-Neigette a profité de la récente Semaine québécoise de réduction des déchets pour lancer des outils pour simplifier la gestion quotidienne de vos déchets!



Infobac.ca : votre nouvel outil d'aide au tri

Vous ne savez pas comment vous départir d'une matière? Visitez InfoBac.ca et découvrez les options qui s'offrent à vous. Que ce soit pour savoir si une matière est acceptée dans le bac brun, le bac bleu, à l'écocentre ou encore pour connaître les points de dépôts pour vous départir de résidus dangereux, avec InfoBac.ca, l'information se trouve au bout de vos doigts!

À vos bacs!



Matières acceptées dans votre bac bleu

- Papier et carton**
 - Tout article ou contenant de papier/carton
 - Conteneurs de lait, jus, vin, bouillon (type terre réutilisable)
 - Coupons de caisse, billets de loterie, livres et photos
 - Papiers déchiquetés, rassemblés dans un sac transparent
- Plastique** (incluant le verre)
 - Tout contenant ou bouteille en plastique (sauf styromousse)
 - Sacs de plastique (sauf sacs compostables ou bioplastiques)
 - Pellicule de plastique (type saran wrap®)
 - Assiettes, couvercles et ustensiles de plastique (sauf styromousse)
- Verre**
 - Bouteilles et pots en verre, bouchons retirés
- Métal**
 - Tout contenant en métal ou en aluminium
 - Canettes, assiettes et papiers d'aluminium
 - Conteneurs cartonnés

Prêts? Recyclez!

La MRC a distribué dans chacun des foyers de la MRC une affiche qui fait le point sur les matières acceptées dans le bac bleu. Conservez à portée de main cet aide-mémoire pratique et concis.

Pour connaître d'autres astuces pour réduire et trier vos déchets, consultez InfoBac.ca ou appelez au 418 725-2222.

Catherine Denis
 Coordonnatrice en environnement
 MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

AFEAS DE SAINT-ANACLET

L'AFEAS de St-Anaclet lance une invitation à toutes les personnes intéressées de venir assister à une rencontre avec Maître Reynald Doucet, notaire, qui nous entretiendra de **patrimoine familial, de mariage et d'union libre**, et des enjeux qui se dessinent pour chaque groupe en cas de séparation ou même de décès. Et des façons de mieux conjuguer vie de couple et situation légale.

C'est un sujet d'un intérêt indéniable que l'on soit un jeune couple, un couple mature ou un vieux couple, ou même en étant une personne qui vit seule, car nous avons tous et toutes des amis, des enfants, des petits-enfants que cela concerne. Bienvenue à toutes et tous.

Lieu : salle Réal-Lamontagne
 Date et heure : 21 novembre

OFFRE D'EMPLOI PAVILLON L'HÉRITAGE

Nous sommes à la recherche d'un (e) serveur (se) aux tables.

L'emploi consiste à servir le repas du midi et du soir aux résidents (clientèle autonome de 75 ans et plus).

L'horaire est de 2 jours par 14 jours avec possibilité de 7 jours par 14 jours.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Martine St-Pierre au 418 725-5087 ou par courriel au pavillonheritage@cgocable.ca

ÉCOLE KYOKUSHIN ST-ANACLET

Le mercredi 25 octobre dernier a eu lieu la remise officielle de la ceinture noire et du certificat provenant du Japon 🇯🇵 à sempai Marc Lévesque de l'école kyokushin St-Anaclet.

Je suis très fier de toi. Persévérance, détermination et effort.

Félicitations Sempai.

Osu !



LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 2 octobre 2017

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement 466-2017 modifiant le règlement sur les nuisances 232-98 sera proposée à une prochaine séance.

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement 467-2017 sur le traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sera proposée à une prochaine séance.

Les élus municipaux s'engagent à respecter les modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 qui s'appliquent à la Municipalité. (Réso. 2017-10-108)

Les élus municipaux acceptent la soumission de Services Sanitaires A. Deschênes inc. pour la collecte des matières résiduelles au montant de 372 573,04 \$ pour les trois prochaines années. (Réso. 2017-10-109)

Les élus municipaux acceptent la soumission de Sani-Manic inc. pour la vidange des fosses septiques au montant de 166 713,75 \$ pour les trois prochaines années. (Réso. 2017-10-110)

Les élus municipaux autorisent le paiement #3 à l'entreprise Banville et Coulombe inc. au montant de 105 128,13 \$ taxes incluses pour les travaux du prolongement du réseau d'aqueduc. (Réso. 2017-10-111)

Les élus municipaux approuvent le rapport de dépenses au montant de 113 131,77 \$ toutes taxes incluses pour les travaux de pavage 2017 sur la rue Principale Ouest et demandent le versement de la subvention discrétionnaire. (Réso. 2017-10-112)

Les élus municipaux désignent Steeven Boucher et Jean-Philippe Chabot, inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette, comme inspecteur en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements prévus à l'entente intermunicipale liant les parties. (Réso. 2017-10-113)

Les élus municipaux autorisent l'inclusion de la couverture des assurances du Club des 50 ans et plus par l'intermédiaire de notre assurance générale avec la mutuelle des municipalités. Les frais sont la responsabilité seule du Club des 50 ans et plus. (Réso. 2017-10-114)

Les élus municipaux autorisent la signature de l'entente avec la MRC Rimouski-Neigette pour les travaux de drainage à être réalisés sur les lots 3 200 639 et 3 199 921. (Réso. 2017-10-115)

Les élus municipaux appuient la demande d'aide financière de la Corporation des Loisirs du Relais de la Coulée inc. pour son projet dans le secteur de la chute Neigette. (Réso. 2017-10-116)

Les élus municipaux appuient la demande du Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette auprès du Fonds de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette dans l'organisation d'une fin de semaine d'accueil pour les jeunes afin qu'ils viennent s'établir dans la région. (Réso. 2017-10-117)

Les élus municipaux approuvent le financement du règlement d'emprunt 442- 2016 pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc de la rue Principale Ouest. (Réso. 2017-10-118)

Les élus municipaux acceptent la soumission qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt de 177 800 \$ pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc de la rue Principale Ouest au taux de 3,24 %. (Réso. 2017-10-119)

Le Conseil municipal envoie ses condoléances à monsieur Sylvain Couture et à sa famille suite au décès le 15 septembre 2017 de son frère monsieur Gaétan Couture.

PANIER DE NOËL À SAINT-ANACLET

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 9 décembre. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier.

C'est le Club Lions de l'endroit qui coordonne la distribution et les demandes doivent être transmises directement au Club Lions de Saint-Anaclet à mon attention : 25-C, Principale Est, Saint-Anaclet, QC G0K 1H0.

À noter que des boîtes et des petites banques seront placées dans les commerces locaux, à l'école et au CPE Les Petits Soleils Magiques pour recueillir dons et denrées non périssables.

Pour des renseignements, veuillez contacter Solange Cormier au 418 723-4000.

HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur. Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette. Des équipes de St-Gabriel, St-Narcisse, St-Donat, Ste-Blandine et St-Fabien viendront nous visiter à quelques reprises et nous en ferons autant. Les parties à St-Fabien se tiendront à l'aréna.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-JEUX (5389). La date limite d'inscription est le 8 décembre à 16 h 30.

LES JARDINS DU MONDRAIN

À toi le « *smatte* »

À toi qui se sent partout chez lui :

- sache que ce n'est pas si grave, si tu respectes l'endroit;
- sache que ce n'est pas si grave, si tu en prends soin comme s'il était le tien;
- sache que ce n'est pas si grave, si tu respectes le travail que les autres ont fait avant toi;
- sache que ce n'est pas si grave, si tu ne fais que passer;
- sache que ce n'est pas si grave, si ton passage passe inaperçu.

À toi le « *smatte* » qui se sent partout chez lui :

- sache que nous doutons que tu t'amuses à briser, casser, détruire et saccager chez toi;
- sache que si tu laisses la désolation chez toi, c'est ton problème;
- sache que si ton passage sur les biens d'autrui laisse la désolation, **ça devrait être aussi ton problème**, même si en attendant c'est celui des propriétaires que tu as lésés.

À toi le « *smatte* » qui se sent partout chez lui :

- sache que tes quelques minutes de gros fun ont affecté plus de 80 heures de travail bénévole effectué par une vingtaine de personnes;
- sache que ces personnes ont trouvé du plaisir à planter, racler et rendre plus belle notre planète pendant que tu t'amuses à la rendre très ordinaire.

À toi le « *smatte* » qui ne respecte rien : Sache que nous souhaitons que vienne rapidement le moment où tu deviendras une grande personne, tu seras alors bienvenu à participer à l'amélioration de notre lieu de vie.

PS : Toute personne ayant eu connaissance de méfaits ou circulation inappropriée en VTT ou motocross sur le site des Jardins du Mondrain entre le 17 septembre et le 13 octobre est priée de nous le signaler. La confidentialité des sources sera protégée.

Claire Lepage (418-724-0563) et Pierre-Paul Côté,
Pour le Bureau de direction Les Jardins du Mondrain

SENTIER NATIONAL FERMÉ

Veuillez prendre note que le sentier national qui relie la chute Neigette au Mont-Corni et St-Gabriel est officiellement fermé depuis le 31 octobre, et ce, pour la période hivernale.

Merci de votre collaboration.

Offre d'emploi LOCAL DES JEUNES

Nous sommes à la recherche d'un animateur(trice) pour le local des jeunes. Cet emploi consiste à animer, à surveiller et à faire respecter les règlements. Cet emploi est à temps partiel de soirée. Pour avoir plus de renseignements, communiquez avec Carl au 418 725-5389.



CLUB DE TIR DU BAS ST-LAURENT



Le club entame bientôt la période de renouvellement. Une nouveauté cette année : vous pouvez renouveler et payer en ligne par notre site internet.

Le club offre à ses membres un site de tir d'arbalète très bien aménagé, sans compter nos 10 pas de tir à la carabine avec 100 m de distance et nos stations de tir intérieures pour les armes de poing.

Le tir au pigeon d'argile sera ouvert encore quelques dimanches pour TOUS les citoyens. Sur place, fusils et équipement sont prêtés gratuitement. Aucun permis nécessaire, consulter nos tarifs sur le site Internet ou venez nous voir, venez vous amuser en cassant des pigeons!

Notre site Facebook vous informera de la fermeture de la section du pigeon d'argile en cas de mauvaise météo.

Pour plus de renseignements, visitez notre site au www.ctbsl.org et Facebook.

Éric Richard, président, 418-725-0564

Courriel : president@ctbsl.org

- Le **cercle des Fermières de St-Anaclet** avise ses membres que la réunion mensuelle de novembre aura lieu le 15 du mois à 19h30 au local habituel. Quelques items au programme : souper de Noël, cadeau pour les paniers de Noël, etc... Bienvenue à toutes A. Lavoie 418-723-1519 responsable des communications